

HORAIRE DES STAGES
Techniques d'éducation spécialisée
Hiver 2023

T.E.S. III – Finissants - Stage 791 (Jumelage des stages d'application 491 et d'intervention 691)	
JOURS DE STAGE	4 jours/semaine: lundi, mardi, mercredi et jeudi
Au moins 82 jours de 7h et 45 min / jr et 635 heures <small>y ajouter un crédit de 30 heures pour le jumelage des stages</small>	Début du stage : Début janvier (date à confirmer en fonction des milieux)
	Fin du stage : Entre le 1 ^{er} et le 14 juin, à confirmer
	Jours de congé : Lundi 10 avril (Lundi de Pâques) Lundi 22 mai (Journée nationale des Patriotes)
	Particularités: Semaine d'activités pédagogiques en avril: <u>les étudiants vont en stage</u> Jeudi 4 mai: <u>les étudiants vont en stage</u>
	Semaine de relâche : Du 6 au 10 mars (ou celle du milieu de stage)

T.E.S. III – Finissants - Stage d'intervention 691 - (3e année gr. Régulier et 2e année gr. intensif)	
JOURS DE STAGE	4 jours/semaine: lundi, mardi, mercredi et jeudi
Au moins 61 jours de 7h et 30 min / jr et 457 heures	Début du stage : Mercredi 18 janvier (possibilité à partir du 16 janvier)
	Fin du stage : Pas avant le jeudi 11 mai (9 mai, si commencé le 16 janvier), à ajuster en fonction du nombre de jours
	Jours de congé : Lundi 10 avril (Lundi de Pâques)
	Particularités: Semaine d'activités pédagogiques en avril: <u>les étudiants vont en stage</u> Jeudi 4 mai: <u>les étudiants vont en stage</u>
	Semaine de relâche : Du 6 au 10 mars (ou celle du milieu de stage)

T.E.S. III – Finissants - Stage d'intervention 691 - (étudiants ayant un DEC en Techniques d'éducation à l'enfance) Double-DEC	
JOURS DE STAGE	3 jours/semaine : lundi, mardi et mercredi
Au moins 42 jours de 7h / jr et 292 heures	Début du stage : Lundi 23 janvier
	Fin du stage : Pas avant le lundi 8 mai, à ajuster en fonction du nombre de jours
	Jour de congé : Lundi 10 avril (Lundi de Pâques)
	Particularités: Semaine d'activités pédagogiques en avril: <u>les étudiants vont en stage</u>
	Semaine de relâche : Du 6 au 10 mars (ou celle du milieu de stage)

T.E.S. II – 2^{ème} année – Stage d'expérimentation et d'application 391 et 491	
JOURS DE STAGE	Lundi et mardi (deux jours/semaine). Quelques étudiants peuvent avoir un horaire différent.
Au moins 27 jours de 7h et 15 min / jr et 195 heures	Début du stage : Lundi 23 janvier <u>Suite de l'automne</u> : Lundi 23 janvier (possibilité à partir du 16 janvier)
	Fin du stage : Pas avant mardi 2 mai, à ajuster en fonction du nombre de jours <u>Suite de l'automne</u> : pas avant mardi 25 avril, à ajuster en fonction du nombre de jours
	Jour de congé : Lundi 10 avril (Lundi de Pâques)
	Particularités: Semaine d'activités pédagogiques en avril: <u>les étudiants vont en stage</u>
	Semaine de relâche : Du 6 au 10 mars (ou celle du milieu de stage)